

Dossier incomplet
= pas d'autorisation d'occupation du domaine public

1. IDENTIFICATION DU FONDS DE COMMERCE

Nom de l'enseigne

Raison sociale

Nom /Prénom du représentant

Téléphone

Mail

Merci de bien vouloir renseigner votre adresse mail afin d'éviter les envois postaux.



N° Siret

code APE

Joindre obligatoirement l'extrait K-bis de moins de 3 mois

Adresse de l'établissement

Adresse de facturation (si différente de l'adresse du commerce)

Nature du commerce

En cas d'ouverture en cours d'année, préciser la date :

En cas de reprise d'un commerce existant, nom du prédécesseur :

Toute modification afférente à la présente déclaration devra être signalée sans délai au Service Sécurité Domaine Public (changement d'adresse, cessation d'activité...)

2. DECLARATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ANNEE 2024

Je déclare sur l'honneur occuper le domaine public dans le cadre de mon activité commerciale, entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024.

Je certifie que le croquis présenté ci-dessous correspond à mon occupation du domaine public pour l'année 2024.



Voir la pièce jointe (aide pour le traçage du croquis et pour remplir le tableau des données)

Nom et adresse du commerce :

Type d'occupation	par m ²	à l'unité
ODP simple (au m²) (table-chaise-parasol-pot de fleurs...)		
ODP aménagée-fermée (au m²) (terrasse en bois - installation sur une place de stationnement...)		
ODP bâties (au m²) (construction - véranda...)		
Distributeur-Automate (au m²)		
Chevalet (à l'unité)		
Portant (à l'unité)		
Présentoir (à l'unité)		
Support publicitaire (à l'unité) (flamme...)		

Je m'engage à payer la redevance calculée en fonction des données mentionnées dans le tableau, ci-dessus.

Ce dossier doit être remis impérativement **avant le 31 janvier 2024** (exception pour un commerce qui ouvre en cours d'année), soit :

- par mail à sdp@ville-tulle.fr,
- par courrier postal,
- à l'accueil du service Sécurité Domaine Public (S.D.P.).

Dès réception de votre dossier **complet**, et d'après votre présente déclaration, un arrêté municipal et une facture d'occupation du domaine public seront établis.

Un contrôle sera effectué en cours d'année par un agent du S.D.P. (Service Sécurité Domaine Public)

Si les données inscrites sur la présente déclaration sont supérieures à celles constatées sur place par l'agent, le solde de la redevance sera affecté sur l'occupation du domaine public de 2025, **sur la base des tarifs de 2025**.

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION**AVIS DU SERVICE SÉCURITÉ - DOMAINE PUBLIC**

⇒ Contrôler le/...../..... par

Avis conforme à la déclaration d'occupation du domaine public

Modifications à apporter à la déclaration initiale :

Tulle, le
(signature obligatoire avec cachet de l'entreprise)